

En paie de novembre, les agents éligibles percevront :

- l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)
- la prime de pouvoir d'achat

Pour la **GIPA**, les agents concernés sont ceux dont l'évolution du traitement brut indiciaire est inférieur sur 4 ans à la progression de l'indice des prix à la consommation. La page dédiée du site de la DGAFP vous apportera des éléments complémentaires : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/lindemnite-dite-de-garantie-individuelle-du-pouvoir-dachat-gipa>

Notre syndicat met à votre disposition un calculateur sur notre site internet :
<https://www.fo-prefectures.com/> qui vous permet de savoir si vous êtes bénéficiaire de la GIPA en 2023 au titre de 2022.

Sur la **prime pouvoir d'achat**, nous avons présenté l'ensemble de ces éléments dans les dernières newsletters. Rappel, le montant peut varier de 300 à 800 euros. En cliquant sur ce lien, vous trouverez la page dédiée du site de la DGAFP : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/ma-remuneration/les-elements-accessoires-de-remuneration/la-prime-de-pouvoir-dachat-exceptionnelle-versee-compter-du-mois-doctobre>

MODIFICATION du calendrier de versement du CIA en 2024 et 2025.



Dans le cadre des chantiers de convergence suite à la création des SGCD, le ministère de l'Intérieur a décidé de maintenir le versement de la prime CIA en décembre 2023, Cependant, le **CIA de 2024** sera versé sur la période Août Septembre, pour que l'exercice **2025 soit en Juin**. Notre syndicat a demandé que le Ministère communique sur ce sujet .

Attention changement de millésime des CESU ! Les chèques ou comptes 2023 arrivent à expiration le 31 janvier 2024. Échangez vos CESU 2023 avant le **29 février 2024 inclus !** Si vous possédez des CESU 2023 Garde d'enfant 6-12 ans ou 0-12 ans non utilisés, il est possible de les échanger contre des CESU 2024 via le service en ligne de DOMI-échange; pensez y !

Dans un rapport, publié le 9 novembre 2023, la Cour des comptes dresse un premier bilan d'étape de la mise en œuvre des mesures de la [loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique \(LTFP\)](#), notamment celles concernant les modalités de **recrutement des agents contractuels** et **l'harmonisation du temps de travail**. Les mesures liées à la promotion du dialogue social et à l'égalité professionnelle feront l'objet d'une enquête ultérieure. Dans un autre rapport, publié le 10 novembre 2023, la Cour des comptes consacre **un chapitre à la mise en place des SGCD**. Elle constate les difficultés en matière de RH et le manque de convergence informatique. **Notre syndicat a déjà dénoncé ces problématiques lors des rencontres en 2022 avec Mme la sénatrice BRIQUET.**



Vous subissez du harcèlement au travail ?? nous vous invitons à évoquer cette situation avec notre section locale FO PREF SMI et à alerter la cellule ALLO DISCRI par :

Intranet : formulaire de saisine en ligne <http://egalite-diversite.interieur.ader.gouv.fr>

Courriel : cellule-allo-discr@interieur.gouv.fr

Téléphone : 01 80 15 33 00



Un accord **télétravail au MIOM** devrait être signée en décembre 2023. Ce document précise certaines situations sur les lieux télétravaillables. **La DMATES et la DLPAJ sont en discussion concernant notre revendication d'accès au télétravail pour les CERT CNI PASSEPORTS, à suivre....**

MOBILITÉS

Dans le cadre des Jeux Olympiques, toutes les mobilités 2024 seront au fil de l'eau. A noter, le MI ne prévoit aucune affectation au 1er septembre 2024...

LES PROCHAINES RÉUNIONS NATIONALES :



- 5 décembre 2023 CAPN de la catégorie B
- 5 décembre 2023 FS CSA MI
- 11 décembre 2023 CSA MI

POUR CONSULTER NOTRE SITE DEPUIS VOTRE PORTABLE :

Nous avons développé un site internet plus intuitif pour vos smartphones !



<https://www.fo-prefectures.com/mobile/>

Nous restons joignables en un « clic » : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouvez toute notre actualité :

En cliquant sur : <http://www.fo-prefectures.com>



You Tube

FO PREFECTURES
ET DES SERVICES DU MINISTRE
DE L'INTERIEUR
11 rue des Saussaies
75008 PARIS
01-40-07-62-91